



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RECUEIL DE PRATIQUES EN OUTAOUAIS

SYNERGIE
Outaouais
propulsé par CREDDO

Mise en contexte

C'est en 2018 que le concept de l'économie circulaire a émergé dans l'espace public. Plusieurs chroniqueurs économiques, politiciens et entrepreneurs ont adhéré à ce mouvement qui prend de plus en plus d'ampleur.

Mais où pouvons-nous identifier des pratiques d'économie circulaire en Outaouais ?

Depuis 2016, le Conseil Régional de l'Environnement et du Développement Durable de l'Outaouais (CREDDO) fait partie du réseau québécois des symbioses industrielles avec son projet Synergie Outaouais. Ce réseau vise à faciliter la création de liens entre les entreprises du territoire. Aussi appelés synergies, les échanges résultants sont des actions concrètes qui permettent notamment de réduire la quantité de matière destinée à l'enfouissement et les gaz à effet de serre (GES) liée aux transports. Elles permettent aussi l'optimisation des ressources matérielles et immatérielles des entreprises. 19 projets de symbioses industrielles existent au Québec et tous ont été déployés grâce à l'assistance technique du Centre de transfert technique en écologie industrielle (CTTÉI).

L'équipe de Synergie Outaouais collabore avec près de 80 entreprises impliquées en économie circulaire, et vous en présente près d'une vingtaine afin d'atteindre deux objectifs. En premier lieu, encourager les entreprises qui ont déjà intégré les principes de l'économie circulaire dans leur modèle d'affaires. En second, démontrer aux différents entrepreneurs et paliers de gouvernance que la voie de l'économie circulaire est un formidable levier environnemental, économique et social.

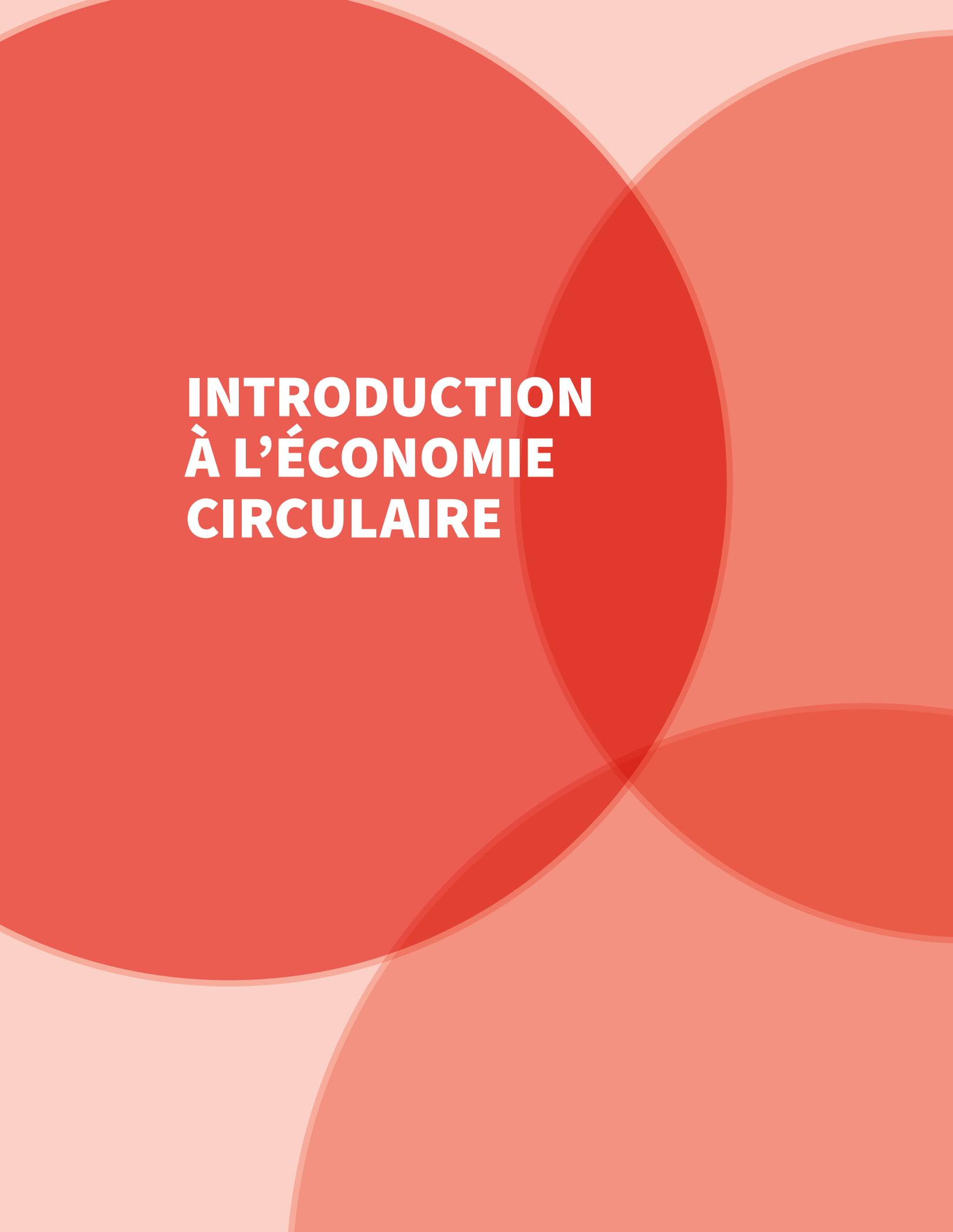
Il est important que les acteurs économiques et décideurs de l'Outaouais prennent connaissance de ce mouvement, car il n'est qu'un mince extrait des initiatives existantes et du potentiel qu'il reste à développer. L'étude des flux de matières en Outaouais a révélé en 2017 que près de 200 entreprises et 5000 emplois étaient liés à l'économie circulaire dans la région. Chaque entreprise rencontrée pour ce recueil prêche par l'exemple et possède un potentiel extraordinaire en économie circulaire qu'il est primordial de souligner pour mieux les faire progresser et pour en encourager d'autres à emboîter le pas.

Les retombées de l'économie circulaire pour les entreprises sont importantes. Au travers de ces exemples concrets, on peut observer qu'il est possible de réduire sa facture de gestion des déchets, de réduire sa consommation d'énergie, de détourner des matières de l'enfouissement, de créer de nouveaux liens d'affaires ainsi que de maintenir des emplois dans notre région.

Ce recueil est autant destiné aux entreprises qu'aux instituts, organismes et aux municipalités. Il encourage l'ensemble des acteurs du territoire à prendre part au mouvement de l'économie circulaire.

Table des matières

Introduction à l'économie circulaire	6
Mode de classification des entreprises	10
Portraits des organisations	12
La Ferme Chapeau Melon	17
L'Arterre	13
Plateforme de l'Ange-Gardien	14
Groupe Yves Gagnon - BMR	15
IGA Famille Charles	16
Agora	17
Atelier L	18
Brasserie du Bas-Canada	19
Club d'eau Plus inc.	20
Eurovia Québec – Filiale Construction DJL	21
Produits Forestiers Résolu Maniwaki	22
Entreprises Maréchal – Division Ecotranspo	23
Epursol	24
Tricentris	25
Fairmont – Le Château Montebello	26
Ou Quoi	27
Escouade Anti-Gaspillage alimentaire	28
Festibière	29
Nordik Spa Nature	30
Perspectives de déploiement en Outaouais	32



INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Chaque organisation peut agir, à son échelle, en faveur de l'environnement. Ce recueil en montre un certain nombre d'entre elles, issues de différents secteurs. Par leurs actions variées, chacune participe à l'économie circulaire et minimise son impact sur l'environnement.

L'économie circulaire s'oppose au principe d'économie linéaire qui consiste à extraire les matières premières nécessaires à la production, puis à les transformer, à les consommer et enfin à les éliminer lorsqu'ils n'ont plus d'utilité, sous forme de déchet.

En 2018, l'Institut de l'environnement, du développement durable, et de l'économie circulaire (EDDEC) définit l'économie circulaire comme un «Système de production, échange et

consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et collectivités.»

Tel que l'illustre le schéma, l'économie circulaire s'intègre à toutes les étapes du processus de production. En amont, en repensant le produit ou la façon de consommer. Puis, en optimisant la chaîne de production, en préférant le partage à l'utilisation individuelle, en offrant un allongement de la vie du produit et en évitant l'enfouissement par le recyclage, le compostage ou la valorisation.

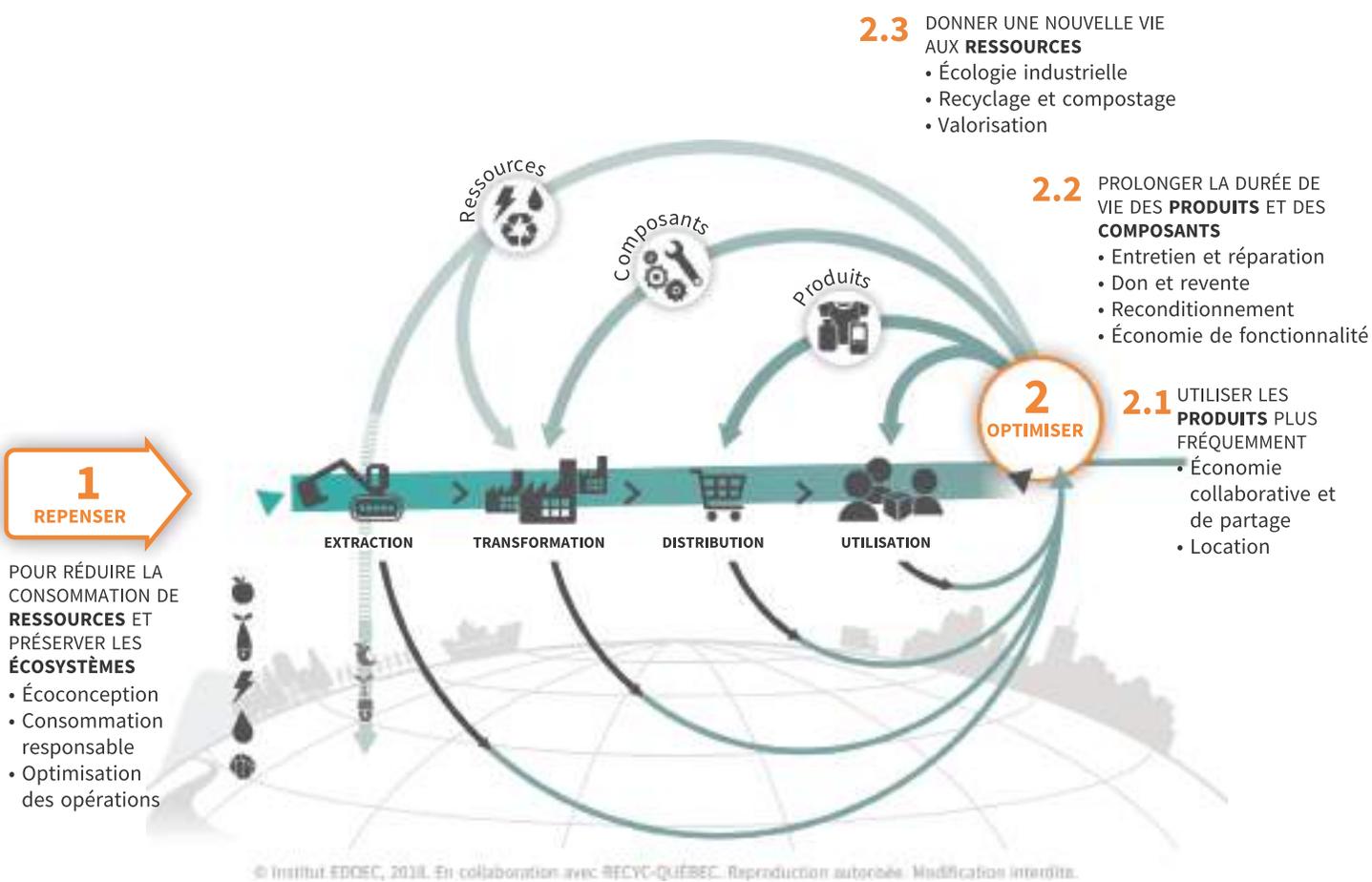


Figure 1 : Schéma de l'économie circulaire

Quatre principes permettent d'entamer des démarches en économie circulaire. Parmi elles, différentes actions sont définies afin de mieux comprendre les fiches de ce recueil.



Réduire la consommation des ressources et préserver les écosystèmes

Écoconception : intégration de critères environnementaux dès la conception du produit ou du service.
Consommation responsable : comportement qui intègre le fait que les ressources sont limitées, et qui correspond à un engagement actif en vue d'une qualité de vie collective.

Optimisation des opérations : amélioration de chacun des processus de l'organisation en prenant en compte certains aspects comme les matières premières, l'énergie et les rebuts.



Augmenter la fréquence d'utilisation

Économie collaborative et de partage : ensemble d'échanges qui privilégie la mutualisation temporaire de ressources ou la redistribution définitive de biens avec ou sans compensation

Location : utilisation de biens ou services dans un cadre défini contre rémunération.



Prolonger la durée de vie

Entretien et réparation : maintenir en bon état un objet afin de prolonger sa durée de vie.

Don et revente : fournir à une tierce personne des biens avec ou sans rémunération.

Reconditionnement : remise à neuf d'un objet dans le but de le revendre

Économie de fonctionnalité : vendre un service associé à un produit, plutôt que le produit lui-même.



Donner une nouvelle vie aux ressources

Écologie industrielle : partage de ressources et d'énergie entre entreprises sur un territoire donné.

Recyclage et compostage : utilisation, dans un procédé manufacturier, d'une matière récupérée en remplacement d'une matière vierge. Le compostage est un procédé de traitement biologique qui permet la biodégradation des matières organiques, sous l'action de microorganismes aérobies.

Valorisation : terme générique qui englobe l'ensemble des techniques qui permettent le réemploi, la récupération ou le recyclage de matières résiduelles, dans le but de les détourner de l'élimination.



Figure 2 : Exemple de graphique en radar

Pour réaliser ce recueil, l'équipe du CREDDO a rencontré des entreprises et recueilli des informations sur leurs pratiques en économie circulaire. L'ensemble de ces informations ont ensuite servi à créer une représentation en radar. Elle reprend le schéma de l'EDDEC sur 4 axes, et donne une visualisation de l'intégration des principes de l'économie circulaire au sein d'une organisation.

La notation est issue des actions réalisées dans les quatre axes stratégiques. Le barème dont le seuil est de trois a été réalisé dans un souci d'équité entre les organisations, qui sont toutes de différents secteurs et tailles. Par exemple, si une entreprise fait de l'écoconception et de l'optimisation de ses opérations, elle obtiendra deux points dans l'axe « Réduire la consommation des ressources et préserver l'environnement ». Chacun des axes reprend un des quatre principes d'économie circulaire.

La représentation en radar doit permettre aux organisations de se positionner et d'évaluer dans quelle zone de l'économie circulaire elles se situent. Les fiches des entreprises permettront également d'inspirer dans le but d'agir et de progresser.



**MODE DE
CLASSIFICATION
DES ENTREPRISES**

Les entreprises ont été classées selon leur code SCIAN qui est le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord :

**11 – Agriculture, foresterie,
pêche et chasse**



23 – Construction



31-33 – Fabrication



44-45 – Commerce de détail



**56 – Services administratifs,
services de soutien, services
de gestion des déchets et
services d'assainissement**



**72 – Service d'hébergement
et de restauration**



81 – Autres services





PORTRAITS DES ORGANISATIONS



Ferme Chapeau Melon

L'agriculture est l'un des secteurs les plus impactés par les changements climatiques. François Biron, propriétaire de la ferme, exploite ses terres de façon résiliente.

Maximiser les opérations de maraîchage

Préservation de certaines terres pour protéger la biodiversité et profiter de ses bienfaits sur les cultures.

Optimiser la consommation d'énergie

Utilisation de la déperdition de chaleur des serres pour augmenter l'espace de culture extérieur. Implantation et orientation des serres pour une utilisation optimale de l'énergie solaire.

Contribuer à la productivité des cultures

Augmentation de la pollinisation naturelle des cultures par la mise à disposition d'une parcelle pour les ruches d'un apiculteur.

Prolonger la durée de vie du matériel

Sensibilisation du personnel à la maintenance du matériel afin d'en éviter la dégradation prématurée. Protection des serres avec des haies brise-vent faites à partir de palettes en bois récupérées. Réutilisation des matériaux comme les caisses plastiques d'épicerie pour ses livraisons.

Limiter le gaspillage

Dons à l'Escouade anti-gaspillage des cultures ne répondant pas aux standards de distribution.

Le saviez-vous ?

En maximisant l'utilisation des combustibles fossiles utilisés pour le chauffage de ses serres, la Ferme Chapeau Melon répond au développement d'une agriculture durable selon le plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du Québec.



Écoconception

- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



Économie collaborative et de partage

- ✓ Location



- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente

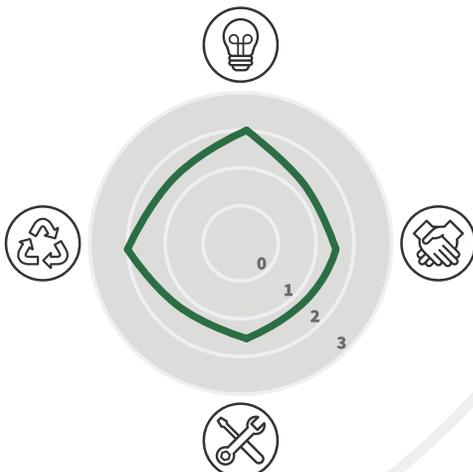
Reconditionnement

Économie de fonctionnalité



Écologie industrielle

- ✓ Recyclage et compostage
- ✓ Valorisation



Contact

François Biron, propriétaire
819 592-3317



L'Arterre

L'Arterre est un service de jumelage entre des agriculteurs débutants et des propriétaires agricoles d'expérience. Ce projet facilite le partage de connaissances et de biens, ce qui pérennise les activités agricoles sur le territoire.

Faciliter l'accès aux terres et aux connaissances

Mise à disposition de terres pour le partage, l'achat ou la location de courte ou longue durée. L'Arterre permet aussi le transfert de connaissances entre les participants.

Partager pour aider les agriculteurs débutants à s'installer

Mutualisation d'éléments facilitant le bon déroulement des activités des aspirants agriculteurs (semences, machineries et accompagnement dans les processus administratifs et dans le montage du plan d'affaires).

Payer seulement pour l'utilisation

Païement pour l'usage des équipements et services en fonction de leur utilisation. Ce principe permet d'éviter des achats individuels qui peuvent être onéreux pour les débutants et permet d'augmenter l'utilisation le matériel déjà à disposition des agriculteurs expérimentés.

Le saviez-vous ?

En 2018, L'Arterre dans le Pontiac a attiré plus d'une quarantaine d'agriculteurs et a créé six partenariats.



Écoconception
Consommation responsable
Optimisation des opérations



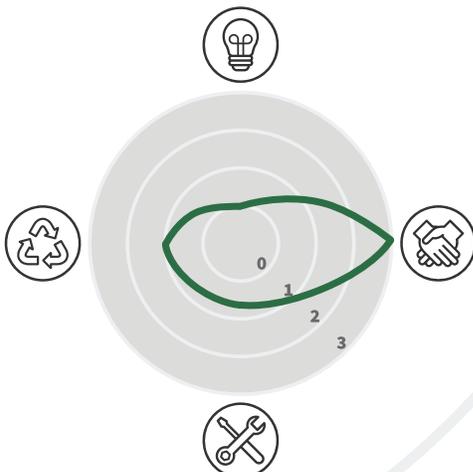
✓ Économie collaborative et de partage
✓ Location



✓ Entretien et réparation
Don et revente
Reconditionnement
Économie de fonctionnalité



Écologie industrielle
✓ Recyclage et compostage
Valorisation



Contact

Chakib Ahmimed, agent de maillage
819 648-5689 poste 304



LA PLATEFORME AGRICOLE de L'Ange-Gardien

Plateforme de l'Ange-Gardien

La plateforme agricole de L'Ange-Gardien est un incubateur de ferme. C'est un endroit clé en main où l'aspirant agriculteur loue des terres et bénéficie d'un accès aux infrastructures et matériels pour sa production biologique et durable.

Partager pour aider les agriculteurs débutants à s'installer

Mise en commun d'infrastructures comme des serres, des tunnels de culture ou une chambre froide qui permet des économies d'échelles.

Faciliter l'accès aux terres et aux connaissances

Location de terres certifiées biologiques, qui facilite le démarrage des agriculteurs et qui permet une utilisation soutenue des terrains, tout en respectant les cycles naturels. Au sein de ce lieu, tous les agriculteurs sont en étroite collaboration avec des échanges de connaissances et d'expertises.

Limiter l'achat individuel

Partage du matériel (tracteurs, charrues, rotoculteurs) qui permet d'augmenter la fréquence d'utilisation tout en optimisant les coûts.

Limiter le gaspillage

Dons de fruits et légumes à l'Escouade anti-gaspillage alimentaire.

Le saviez-vous?

Selon Statistique Canada, entre 1996 et 2016, 5 316 exploitations agricoles ont fermé au Québec. En Outaouais, c'est près de 10 % des fermes qui ont fermé en 10 ans. Grâce à la plateforme de l'Ange-Gardien, plus d'une dizaine d'exploitants agricoles ont pris leur envol et permettent de redynamiser la MRC des Collines de l'Outaouais. C'est un projet qui mériterait d'être répliqué dans d'autres MRC de l'Outaouais.



Écoconception

- ✓ Consommation responsable
- Optimisation des opérations



✓ Économie collaborative et de partage

- ✓ Location



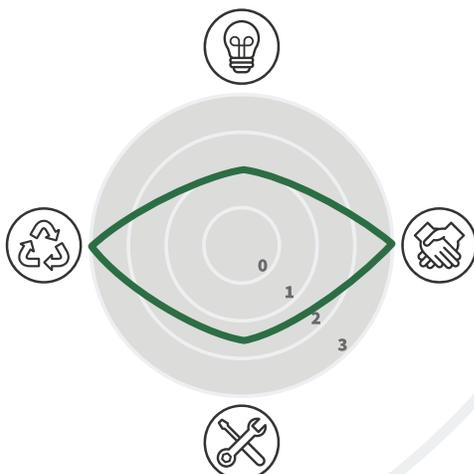
✓ Entretien et réparation

- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



✓ Écologie industrielle

- ✓ Recyclage et compostage
- ✓ Valorisation



Contact

Rudi Markgraf, chargé de projets en recherche et innovation, 819 617-3133



GROUPE YVES GAGNON

Groupe Yves Gagnon – BMR

Le Groupe Yves Gagnon regroupe plusieurs entreprises, dont six quincailleries BMR et un service de location d'équipements. Avec l'augmentation du volume d'affaires, les nouveaux magasins ont été complètement repensés pour utiliser les ressources de manière durable.

Construire en diminuant son impact environnemental

Utilisation de matériaux recyclables, recyclés ou renouvelables, pour la construction des nouveaux bâtiments. Par exemple pour l'établissement de Saint-André Avelin, le recouvrement des sols a été réalisé avec du PVC 100 % recyclé.

Optimiser les ressources disponibles

Mise en place d'un système privilégiant la lumière naturelle pour éclairer les magasins afin de diminuer l'utilisation d'éclairage électrique.

Utilisation de la géothermie et d'un récupérateur de chaleur pour chauffer l'air entrant.

Augmenter la qualité de l'air

Installation d'un mur végétal intérieur permettant d'humidifier et filtrer naturellement l'air, tel un ajout d'un poumon vert aux nouveaux magasins, dont celui de Saint-André Avelin en Outaouais.

Diminuer la consommation de papier

Choix d'étiquettes électroniques, permettant aux prix d'être mis à jour plus facilement, tout en éliminant la totalité de l'utilisation du papier pour l'affichage des prix des articles en rayons. Plus de 350 000 étiquettes en papier sont sauvées chaque année.

Le saviez-vous ?

Grâce à l'écoconception de ses nouveaux bâtiments en 2011, le Groupe Yves Gagnon a diminué de 40 % sa consommation d'énergie pour un bâtiment de surface équivalente.

Contact

Geneviève Gagnon, directrice générale
819 428-3903



- ✓ Écoconception
- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



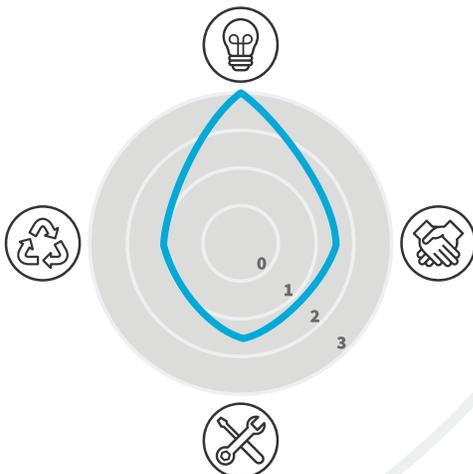
- ✓ Économie collaborative et de partage
- ✓ Location



- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



- ✓ Écologie industrielle
- ✓ Recyclage et compostage
- Valorisation





Chelsea • Gatineau

IGA Famille Charles

IGA Famille Charles possède 3 épicerie en Outaouais. De par l'optimisation de leur système de réfrigération et leur envie d'agir pour l'environnement, ces magasins sont un bel exemple pour les détaillants de notre région.

Diminuer les émissions de GES

Conversion énergétique en 2017 du magasin de Cantley, grâce au programme Eco-performance soutenu par Transition énergétique Québec. Le principe est d'utiliser la technologie du CO₂ pour réfrigérer des zones permettant la conservation des aliments. Ce gaz est bien moins dangereux et polluant, que le précédent gaz réfrigérant utilisé, le fréon. Réduction d'un peu plus de 1100 t eq. CO₂/an* pour cette transition énergétique.

Optimiser les consommations d'énergies

Utilisation de la chaleur récupérée par le système de réfrigération pour chauffer le bâtiment ainsi que produire de l'eau chaude. Ceci permet de faire à la fois des économies concernant le chauffage, mais aussi une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Réduire la production de déchets

Suppression de la distribution des sacs plastiques dans les magasins IGA Famille Charles, remplacés par des sacs en papier recyclé et compostable.

Le saviez-vous ?

Par sa conversion énergétique, IGA Famille Charles répond à l'une des cibles de la politique énergétique de 2030 qui est d'améliorer de 15 % de l'efficacité énergétique.



Écoconception

- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



Économie collaborative et de partage

Location



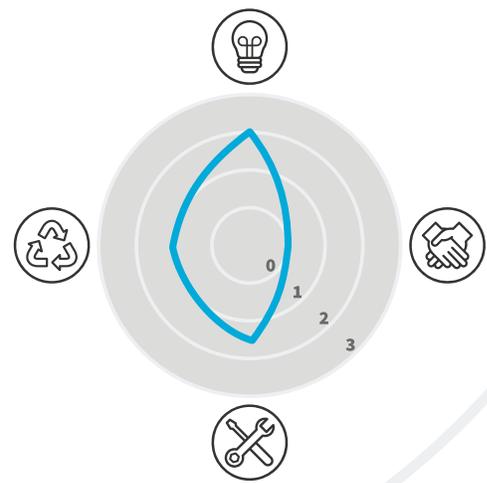
- ✓ Entretien et réparation

- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



Écologie industrielle

- ✓ Recyclage et compostage
- Valorisation



Contact

Pierre Charles, propriétaire IGA Famille Charles
819 459-2326



AGORA

UN MONDE
AU ♥ DU PLATEAU

Agora

Initié par un groupe d'entrepreneurs en construction (Junic construction, Divalco et JPL Construction), le projet Agora souhaite créer un milieu de vie durable qui minimise ses impacts sur l'environnement, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Création d'une place publique prévue à 100% piétonne et d'un lieu de vie favorisant la réduction des gaz à effet de serre, par l'optimisation du transport en commun et la limitation de l'usage des stationnements.

Optimiser la collecte des matières résiduelles

Idéation du système de tri des déchets, avec l'implantation de locaux dédiés aux déchets, au recyclage et au compostage, pour toutes les résidences et commerces. Un véhicule électrique acheminera ensuite les matières dans un local unique, où elles seront compactées, afin de diminuer la fréquence des collectes. Sensibilisation des résidents à de meilleures pratiques en termes de gestion des matières résiduelles.

Favoriser l'action communautaire

Mise en place de potagers partagés sur le toit des bâtiments.

Le saviez-vous ?

Au Québec, les écoquartiers ne font, pour le moment, l'objet d'aucune mesure d'encadrement par les paliers de gouvernance. Mais, il existe une charte des écoquartiers, qui a été rédigée par l'organisme Vivre en Ville.



- ✓ Écoconception
- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



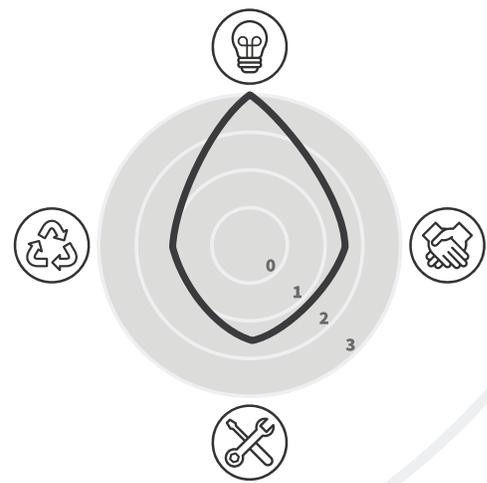
- ✓ Économie collaborative et de partage
- Location

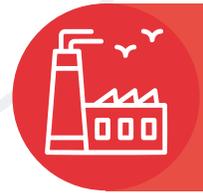


- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



- Écologie industrielle
- ✓ Recyclage et compostage
- Valorisation





MOBILIER SUR MESURE
BESPOKE FURNITURE MAKER

Atelier L

L'entreprise est spécialisée dans la remise à neuf de mobiliers rembourrés. Les procédés utilisés tiennent compte d'une réflexion durable dans toutes les étapes de production.

Prolonger la durée de vie des meubles

Reconditionnement de mobilier, notamment issu des dons faits à Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Outaouais inc., permettant à plus de 500 meubles par année d'être détournés de l'enfouissement.

Viser le zéro déchet à l'enfouissement

Réutilisation de tous les matériaux issue de la production. Par exemple, les chutes de tissu lors de la restauration d'un fauteuil peuvent servir pour un tabouret, dont les nouvelles chutes peuvent, à leur tour, servir à la création de boutons.

Implanter l'économie collaborative dans l'entreprise

Mise à disposition de la salle d'entreposage et de la table de découpe de l'entreprise pour une entreprise de couture, qui réciproquement met à disposition ses machines à coudre pour l'Atelier L. Cela permet d'augmenter la fréquence d'utilisation des matériaux et d'éviter des achats individuels, tout en optimisant l'espace de travail.

Favoriser le don et la revente

Don à une école des restes de matériaux pour être réutilisés lors d'activités créatives. La mousse, quant à elle, est renvoyée au fournisseur afin d'être recyclée.

Le saviez-vous ?

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 fixait comme objectif un taux de récupération et de mise en valeur de 60 % pour la catégorie des encombrants. Et vous dans votre entreprise que faites-vous de vos mobiliers démodés ou usagés ?



Écoconception

- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



- ✓ Économie collaborative et de partage
- Location



- ✓ Entretien et réparation
 - ✓ Don et revente
 - ✓ Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



- ✓ Écologie industrielle
 - ✓ Recyclage et compostage
- Valorisation



Contact

Stéphanie Lachaine, propriétaire / rembourreur
info@atelierl.ca



**BRASSERIE
DU BAS-CANADA**

Brasserie du Bas-Canada

Le partage, les échanges entre entreprises locales et la mise en valeur du savoir-faire brassicole québécois sont au cœur de la Brasserie du Bas-Canada.

Donner une deuxième vie à une ressource

Don des résidus de brassage à un agriculteur de la région pour nourrir des animaux. Récupération des résidus chaque semaine, ce qui permet de réaliser des économies en évitant, d'une part, l'envoi à l'enfouissement, et de l'autre, l'achat d'aliment pour les animaux.

Utiliser des matières résiduelles locales

Achat de mobilier d'intérieur créé par des artisans locaux, à partir d'arbres abattus par la municipalité pour cause de maladie, l'agrile du frêne, ayant entraîné de nombreux dommages dans la ville de Gatineau. Ceci permet d'offrir une nouvelle vie à ces arbres.

Propulser le savoir-faire québécois

Partage à des apprentis brasseurs du savoir-faire et des équipements pour leur permettre de produire leur propre bière et éviter l'achat de matériel.

Le saviez-vous ?

Par un simple partenariat, 25 à 30 tonnes/année de déchets de brassage sont détournées de l'enfouissement pour servir de nourriture animale. Un bel exemple de synergie !



Écoconception

- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



- ✓ Économie collaborative et de partage
- Location



- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



- ✓ Écologie industrielle
- ✓ Recyclage et compostage
- Valorisation



Contact

Brasserie du Bas-Canada
819 525-6162



Club d'eau Plus inc.

Le Club d'Eau Plus produit et distribue l'eau distillée Odessa, et fournit les matières premières pour la production de bières et vins artisanaux dans tout l'Outaouais. Pour la propriétaire Lucie Doyon, produire et consommer local sont une priorité.

Adopter une consommation responsable

Communication auprès des clients, pour favoriser l'utilisation de grands contenants réutilisables et le bannissement des petits formats et des sacs plastiques jetables. Les procédés déployés permettent la réutilisation de près de 15 000 bouteilles de vin/mois.

Réduire la consommation d'énergie

Réutilisation de la chaleur des bouilloires de distillation pour chauffer le bâtiment, soit 9000 \$/an d'économies réalisées sur la consommation d'énergie.

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre

Production locale de l'eau et du vin permettant d'éviter des milliers de kms de transport de liquide. Il reste seulement le transport des clients sur le point de vente.

Prolonger la durée de vie du matériel

Réutilisation des matériaux, par exemple, un ancien panneau d'affichage du magasin est devenu un plancher. Réparation du matériel brisé plutôt que le remplacement à neuf, grâce à l'entreposage de pièces de rechange récupérées au fil des années. Reconditionnement des bombonnes d'eau rapportées par les clients.

Le saviez-vous ?

Le gouvernement du Québec a fait le choix de verser au Fonds vert, la totalité des revenus issus des ventes aux enchères du marché du carbone, afin de financer la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Ce programme est pertinent pour les entreprises ayant réalisé des réductions de gaz à effet de serre dans leurs procédés.



Écoconception

- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



- ✓ Économie collaborative et de partage
- Location



- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente
- ✓ Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité

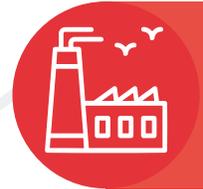


- ✓ Écologie industrielle
- ✓ Recyclage et compostage
- Valorisation



Contact

Karine McGee, directrice administrative
819 246-2666



Eurovia Québec Filiale Construction DJL

Partenaire des territoires, Eurovia Québec développe des solutions de mobilité pour améliorer la compétitivité économique et renforcer le lien social, par la conception, la construction et l'entretien des infrastructures de transport et des aménagements urbains.

Recycler les déchets de construction

Valorisation des résidus bitumineux, issus des projets de génie civil, dans la production d'un nouvel enrobé bitumineux ou comme pierres de fondations. Ceci permet la réutilisation de plusieurs milliers de tonnes de matières résiduelles de chantier. À Gatineau certains ouvrages vont jusqu'à 15 % de matériaux réintroduit.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Conversion énergétique effectuée sur un concasseur réalisant le broyage de l'asphalte. Celui-ci est désormais 100 % électrique, ce qui a permis une réduction des émissions de CO₂.

Innovier pour offrir des alternatives moins polluantes

Création du Flextech, permettant de repaver avec un enrobé flexible, consommant moins d'énergie et émettant moins de gaz à effet de serre. Ceci évite la reconstruction complète d'une route et donc d'éviter une grande quantité de rebuts et de transport.

Minimiser son impact sur l'environnement

Réduction de l'érosion des sols et réaménagement d'espaces naturels, favorisé par le recouvrement des carrières à l'aide de terre provenant de travaux précédents.

Le saviez-vous ?

Le gouvernement québécois s'est donné pour objectif de recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte d'ici 2020.



- ✓ Écoconception
- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



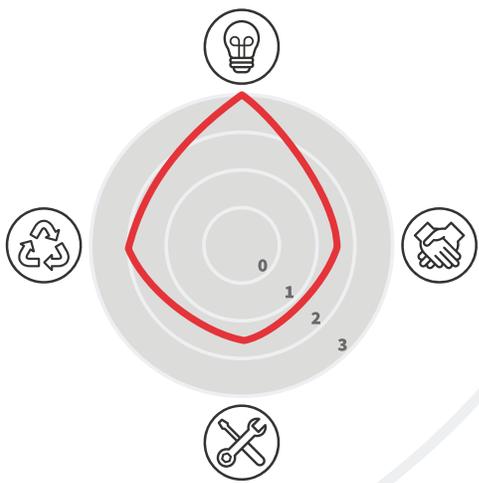
- ✓ Économie collaborative et de partage
- Location



- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



- ✓ Écologie industrielle
- ✓ Recyclage et compostage
- Valorisation





Produits forestiers Résolu Maniwaki

Une des usines des Produits Forestiers Résolu basée à Maniwaki s'est spécialisée dans la création de planches de bois d'œuvre. Ses responsables estiment que pour une rentabilité durable, il faut préserver les ressources naturelles et penser à long terme.

Trouver une filière de valorisation pour chaque matière résiduelle

Par année, ce sont plus de 150 000 tonnes de résidus de production qui sont réutilisées comme matière première pour d'autres entreprises de la région. Les copeaux sont incorporés dans les pâtes à papier pour une autre usine Résolu, la sciure et les planures sont transformées en panneaux de bois d'œuvre. De plus, près de 500 tonnes de cendres / année pourraient être distribuées à des agriculteurs pour enrichir leur terres.

Optimiser les ressources disponibles

Valorisation énergétique de l'écorce, retirée en début de production, comme combustible énergétique dans une bouilloire. Celle-ci permet, par la suite, de sécher le bois en fin de production.

Consommation durable

92 % de l'approvisionnement en bois est issu de terrains certifiés durables.

Optimisation assistée par ordinateur de la coupe du bois en début de production afin de minimiser la production de déchets ligneux.

Mise en place de gourdes réutilisables pour les employés plutôt que des bouteilles plastiques à usage unique.

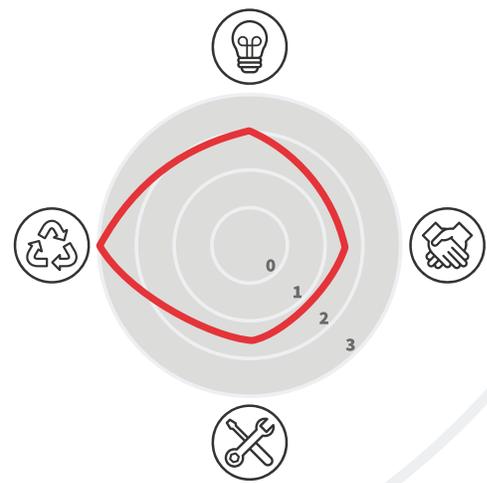
Le saviez-vous ?

La dernière Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) s'est déjà engagée à bannir le bois des lieux d'élimination dès 2014.

Contact

Stéphanie Rouleau, Coordinatrice ISO 9001 et 14001
819 449-2100 poste 60109

-  Écoconception
 - ✓ Consommation responsable
 - ✓ Optimisation des opérations
-  Économie collaborative et de partage
 - ✓ Location
-  Entretien et réparation
 - ✓ Don et revente
 - Reconditionnement
 - Économie de fonctionnalité
-  Écologie industrielle
 - ✓ Recyclage et compostage
 - ✓ Valorisation





ECO-TRANSP

Entreprises Maréchal Division Ecotranspo

Les entreprises Maréchal sont un regroupement spécialisé dans l'aménagement paysager prenant en compte l'optimisation du cycle de vie des matériaux existants sur site. Pour son président, François Maréchal, « gâcher autant de matériaux de très bonne qualité était une aberration. »

Recycler les déchets de construction

Déconstruction plutôt que démolition pour trier les matériaux et préserver certains éléments de construction de l'enfouissement.

Réutilisation des éléments déconstruits pour d'autres projets d'aménagement (exemple : un trottoir en pavé uni a permis de construire un patio pour une résidence).

Prolonger la durée de vie des matériaux et lutter contre la surconsommation

Création de la plateforme de partage en ligne Écotranspo - elle permet de mettre en contact les personnes ayant des matériaux réutilisables avec celles qui en cherchent.

Le défi des Entreprises Maréchal est de propulser cet outil de synergie, pour diminuer la surconsommation. Basés à Gatineau, les matériaux seront donnés dans un périmètre proche, puis vendu au-delà de cette zone.

Le saviez-vous ?

Selon une étude, réalisée par le CREDDO, sur le diagnostic des flux de matières des entreprises en Outaouais, les déchets du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD) sont l'un des gisements de déchet majeur en Outaouais.



- ✓ Écoconception
- ✓ Consommation responsable
- Optimisation des opérations



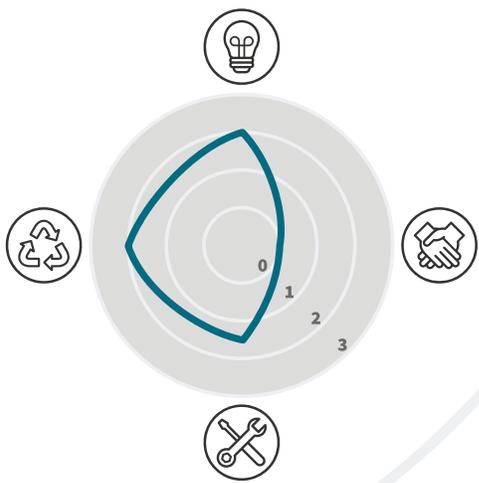
- Économie collaborative et de partage
- Location



- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



- ✓ Écologie industrielle
- ✓ Recyclage et compostage
- Valorisation



Contact

Les entreprises Maréchal
<https://www.entreprisesmarechal.com/fr/>



Épursol

Épursol offre une solution septique à ses clients, en leur proposant une gamme de service septique complet de l'installation à l'entretien et la réparation et les vidanges. De plus, l'entreprise possède un site de compostage capable de recevoir les matières putrescibles.

Prolonger la durée de vie des équipements chez les clients

Priorisation de la technologie de vidange sélective, ce qui permet de récupérer uniquement la matière solide et de maintenir dans la fosse septique l'eau riche en microorganismes et biodiversité nécessaires à son bon fonctionnement.

Optimiser les opérations de déplacements

Planification des circuits de collecte des boues de fosses septiques et autres déplacements pour chaque journée. En 2017, ceci a permis l'économie de plus de 10 % du carburant et a diminué les émissions de gaz à effet de serre. La priorisation de la vidange sélective permet aussi de transporter moins d'eau ce qui optimise les volumes de matières transportés.

Éviter l'enfouissement des matières résiduelles

Récupération des boues de fosses septiques, en les valorisant après traitement, chez des agriculteurs locaux, qui les utilisent pour amender leurs champs en remplacement d'apports chimiques. Valorisation, par compostage, des matières putrescibles résidentielles.

Le saviez-vous ?

La dernière Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) a pour objectif de bannir des lieux d'élimination la matière organique d'ici 2020.



- Écoconception
- Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



- Économie collaborative et de partage
- Location



- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



- ✓ Écologie industrielle
- ✓ Recyclage et compostage
- ✓ Valorisation



Contact

Stéphane Maillé, directeur général
819 428-1777



Tricentris

Depuis 1997, Tricentris reçoit et traite les matières recyclables issues de la collecte sélective résidentielle. Après un premier centre de tri à Lachute, Tricentris gère aujourd'hui trois usines dont la dernière a été construite à Gatineau en 2011.

Trier pour mieux transformer et valoriser

Valorisation de 87 % du contenu du bac bleu (considérant que 13 % du bac, est composé de matières non visées par le recyclage). Une fois redistribués, le carton peut servir à la production de papier brun à main, le plastique peut prendre la forme de nouvelles bouteilles et le métal devenir une pièce d'automobile. C'est 52 000 tonnes de matières qui sont détournées de l'enfouissement par année sur le site de Gatineau.

Collaborer avec les acteurs du milieu

Don des matières non visées par la collecte sélective, comme le bois et les appareils électroniques, à des organismes locaux pouvant leur donner une seconde vie.

Innover pour offrir des alternatives moins polluantes

Création d'une usine de micronisation du verre et mise en marché du VERROX : une éco-conception issue du recyclage du verre, proposant un ajout cimentaire, qui améliore les propriétés du béton.

Optimiser les procédés

Amélioration continue des équipements de la chaîne de tri, tel que le tri optique, afin de toujours produire la meilleure qualité de tri possible.

Le saviez-vous ?

Selon la Politique Québécoise de Gestion des Matières Résiduelles (PQGMR), d'ici 2020, 70 % des matières recyclables devront être récupérées en vue d'être valorisées.

Contact

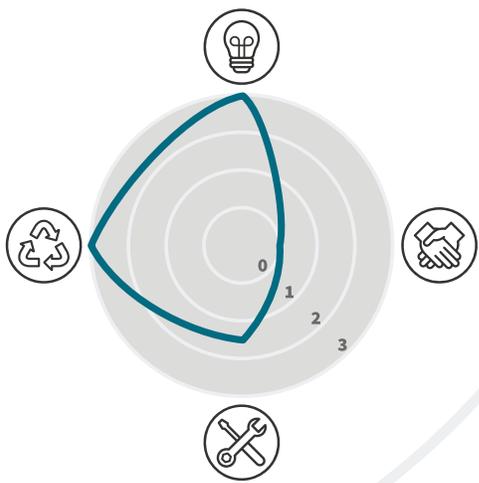
Michel Smith, directeur d'usine
Centre de tri de Gatineau – msmith@tricentris.com

- ✓ Écoconception
- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations

- ✓ Économie collaborative et de partage
- ✓ Location

- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente
- ✓ Reconditionnement
- ✓ Économie de fonctionnalité

- ✓ Écologie industrielle
- ✓ Recyclage et compostage
- ✓ Valorisation





Fairmont

LE CHÂTEAU MONTEBELLO

Fairmont Le Château Montebello

Plus grand chalet en bois rond au monde, Fairmont-Le Château Montebello offre à ses clients une expérience unique en Outaouais. Sensible aux impacts environnementaux de leurs hôtels, le groupe AccorHotels a pris des engagements qui permettent de guider le Château Montebello dans sa démarche de développement durable.

Établir une démarche de développement durable

Consommation responsable des ressources et réduction de l'empreinte écologique par l'achat de produits locaux, l'utilisation de produits d'entretien écoresponsables, la réduction des cycles de lavage des draps, l'installation de neuf bornes de recharges pour véhicules électrique.

Réduire la consommation d'énergie fossile

Installation d'un système de géothermie pour chauffer et climatiser les chambres afin de pouvoir, à terme, supprimer l'utilisation d'énergie fossile. L'hôtel privilégie l'achat d'équipements et véhicules électriques, lors de ses renouvellements.

Donner une seconde vie à des ressources

Récupération des matelas usagés par un prestataire, une synergie qui leur évite l'enfouissement. Réutilisation d'arbres coupés, présents sur le site, en planches d'aménagement du site ou dans la cheminée centrale comme valorisation.

Accompagner la communauté

Soutien aux associations et partenaires engagés en faveur de l'environnement ou/et de la communauté, tel Planète 21, Plant for the planet ou encore certains programmes de recyclage Terracycle, au travers de dons.

Le saviez-vous ?

Une étude, réalisée par le CREDDO en 2017, portant sur l'analyse du développement durable de l'industrie touristique en Outaouais, met en avant que 90 % des personnes interrogées pensent que le développement durable (comprenant l'économie circulaire) peut être une valeur ajoutée à l'entreprise.

Contact

Jean Christophe, gérant de projet
819 423-3081



Écoconception

- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



Économie collaborative et de partage

- ✓ Location



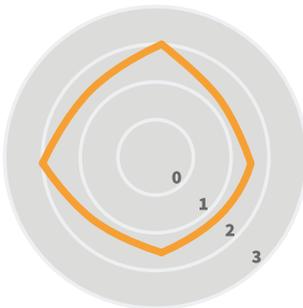
✓ Entretien et réparation

- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



Écologie industrielle

- ✓ Recyclage et compostage
- ✓ Valorisation





Ou 48
RUE
LAVAL
Quoi
SALON TERRAIN

Ou Quoi

Katherine Marceau, l'une des trois propriétaires du bar, a comme aspiration personnelle de viser le zéro déchet. Elle intègre dans son travail son envie d'agir pour l'environnement. Le Ou Quoi sensibilise ainsi à une consommation responsable et à la réduction à la source des déchets.

Minimiser la production de déchets

Réduction à la source des déchets générés dont le bannissement du plastique numéro 6 (non recyclable en Outaouais) et des pailles en plastique.

Promouvoir une consommation responsable

Sensibilisation de la clientèle, à la nécessité de réduire l'utilisation des emballages à usage unique et à l'intérêt d'utiliser une boîte à lunch réutilisable. De plus, le Ou Quoi accueille des événements zéro déchets.

Collaborer avec les acteurs du milieu

Réalisation d'un partenariat avec des restaurants alentours, afin de permettre aux clients de consommer dans de la vaisselle réutilisable qu'ils peuvent apporter au Ou Quoi.

Limiter le gaspillage

Rotation chaque semaine de certaines offres, par exemple, une sélection d'un kombucha par semaine, et non pas tous en même temps. Limitation de la diversité des produits proposés, notamment en sélectionnant ses alcools.

Le saviez-vous ?

Afin d'obtenir la certification « Ici on recycle » de Recyc-Québec, plusieurs actions décrites ci-dessus ont été menées par le Ou Quoi. En 2017, le Ou Quoi détournait de l'enfouissement 77 % de ses matières résiduelles.



Écoconception

- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



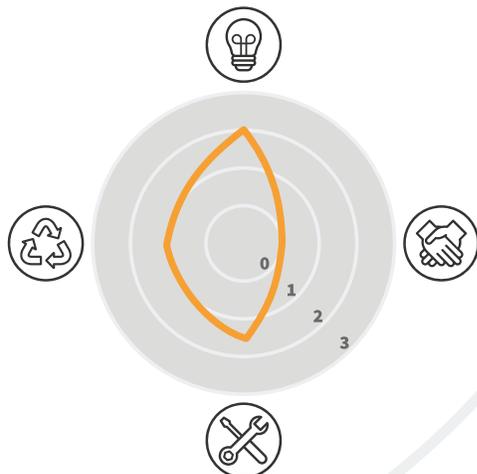
Économie collaborative
et de partage
Location



- ✓ Entretien et réparation
 - ✓ Don et revente
- Reconditionnement
Économie de fonctionnalité



- ✓ Écologie industrielle
 - ✓ Recyclage et compostage
- Valorisation



Contact

Katherine Marceau, propriétaire
ouquoi48@gmail.com



Escouade Anti-Gaspillage alimentaire

L'escouade anti-gaspillage alimentaire est un projet de la table de concertation sur la faim et le développement social en Outaouais (TCFDSO), expert en matière d'insécurité alimentaire en Outaouais. Elle offre une seconde vie aux fruits et légumes délaissés et sensibilise à la consommation responsable des ressources, pour lutter contre la faim et le gaspillage alimentaire.

Limiter le gaspillage alimentaire

Récupération de fruits et légumes, auprès d'agriculteurs partenaires. Possibilité de récupération sous forme de glanage aux champs (un peu plus de 5 tonnes), sous forme de dons directs (presque 7 tonnes) et par les dons dans les marchés publics (presque 3 tonnes) pour l'année 2017-2018.

Sensibiliser pour agir en amont

Formations et présentations, pour sensibiliser les citoyens au gaspillage alimentaire et à une consommation responsable.

Donner pour lutter contre la faim

Distribution des denrées collectées à différents organismes comme des cuisines communautaires qui les transforment en soupes, gâteaux ou confitures.

Redistribution des fruits et légumes collectés, sous forme de dons directs par le remplissage des frigos anti-gaspi.

Le saviez-vous ?

Selon le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), 29 000 personnes annuellement sont en insécurité alimentaire dont plus de 5000 sont des enfants de 12 ans et moins. De plus, 40 % du gaspillage alimentaire a lieu dans nos maisons, selon la Table de Concertation sur la Faim et le Développement Social en Outaouais (TCFDSO).



Écoconception

- ✓ Consommation responsable
- Optimisation des opérations



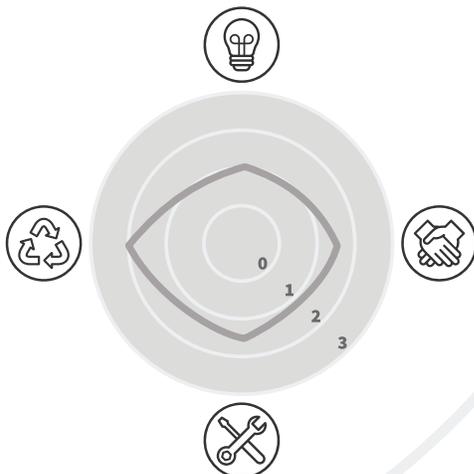
- ✓ Économie collaborative et de partage
- Location



- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



- ✓ Écologie industrielle
- Recyclage et compostage
- ✓ Valorisation



Contact

Jessyca Champagne, chargée de projet



PRÉSENTE
**FESTI
BIÈRE**
GATINEAU

Festibière

Depuis 2011, ce festival dédié à la bière a lieu à Gatineau. Avec près de 35 000 festivaliers chaque année, il a pour but de mettre en avant plus de 35 microbrasseries de l’Outaouais et du Québec, dans une démarche toujours plus verte.

Minimiser la production de déchets

Suppression dans l’enceinte du festival du plastique numéro 6 (non recyclé à Gatineau), et des pailles. De plus, depuis 2016, la ville de Gatineau prête de la vaisselle réutilisable, qui est mise à la disposition des concessionnaires. La vaisselle est par la suite récupérée par l’équipe verte d’Enviro Éduc-Action, qui la lave sur place puis la redistribue aux concessionnaires.

Attirer l’attention sur la consommation responsable

Distribution de verres réutilisables et consignés pour permettent aux festivaliers de n’utiliser qu’un seul et unique verre durant toute la période du festival.

Planter un tri des déchets à trois voies

Installation de stand pour le recyclage et le compostage, où l’équipe verte sensibilise au tri des déchets. Ce sont 75 % de la totalité des déchets produits lors du festival qui sont détournés de l’enfouissement.

Collaborer avec les acteurs du milieu

Transports en commun favorisés par la gratuité du service de bus STO, sur présentation du ticket d’entrée au festival. C’est une action qui participe à la réduction des gaz à effet de serre.

Le saviez-vous ?

À la ville de Gatineau, les contrats signés avec les organisateurs d’événements incluent des modalités de gestion des matières résiduelles. Cette clause comprend l’obligation de recycler et l’interdiction de l’usage de contenants en plastique de numéro 3 et 6.



Écoconception

- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



✓ Économie collaborative et de partage

- ✓ Location



✓ Entretien et réparation

- Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



Écologie industrielle

- ✓ Recyclage et compostage
- Valorisation



Contact

Festibière Gatineau
819 328-7139, info@festibièr.ca



nordikTM
SPA-NATURE

Nordik Spa Nature

Le Nordik Spa Nature implanté aux abords du parc de la Gatineau, est à ce jour considéré comme le plus grand spa d'Amérique du Nord. C'est un centre de détente, pensé dès sa construction, pour être en harmonie avec la nature.

Optimiser les ressources disponibles

Utilisation de la géothermie ainsi que la récupération de la chaleur des bassins pour chauffer les bâtiments.

Économiser tout en recyclant

Réalisation d'économies grâce au recyclage et au compostage, en se munissant d'un compacteur permettant de diminuer la fréquence de récupération des poubelles entraînant des économies estimées à près de 150 000 \$ sur 5 ans.

Minimiser son impact sur l'environnement

Réutilisation des matériaux naturels du terrain pour le paysagement du site. Pour chaque arbre coupé lors des constructions et rénovations, le Nordik Spa s'est engagé à en replanter deux nouveaux afin de compenser son activité de construction.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Création d'un aqueduc par la municipalité de Chelsea, permettant l'approvisionnement en eau du Nordik Spa, tout en évitant le transport de 70 000 litres d'eau/jour, soit, la suppression quotidienne de 4 camions sur les routes. Réalisation d'une transition énergétique pour passer du fioul au gaz naturel.

Le saviez-vous ?

Le gouvernement québécois se donne jusqu'à 2030 pour réduire de 40 % la quantité de produits pétroliers consommés.



- ✓ Écoconception
- ✓ Consommation responsable
- ✓ Optimisation des opérations



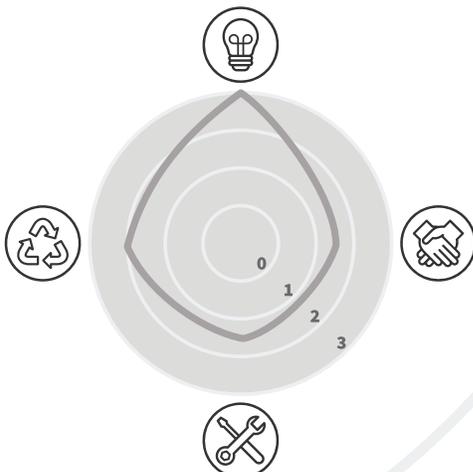
- ✓ Économie collaborative et de partage
- ✓ Location



- ✓ Entretien et réparation
- ✓ Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité



- ✓ Écologie industrielle
- ✓ Recyclage et compostage
- ✓ Valorisation



Contact

Nordik Spa Nature
819 827-1111, www.lenordik.com



**PERSPECTIVES
DE DÉPLOIEMENT
EN OUTAOUAIS**

« Plus de 75 % des organisations souhaitent adopter des stratégies d'économie circulaire dans leurs activités. »

Certaines entreprises ont pris l'initiative d'exploiter différemment les ressources, de changer leurs sources d'approvisionnement ou encore de mutualiser leurs équipements et infrastructures. L'économie circulaire est à ses prémises en Outaouais, mais les visites réalisées par l'équipe du CREDDO en 2018 montrent que l'intérêt est présent et que les entreprises sont prêtes pour le changement. Plusieurs demandes soulevées par le milieu et les acteurs de la région sont à développer pour les années à venir :

- Les déchets de construction, rénovation, démolition (CRD) comme les agrégats, le bitume, les bardeaux, ou le gypse sont le gisement le plus important en Outaouais. Ce qui en fait un dossier prioritaire de la table de concertation du secteur CRD. Cette table est déployée depuis 2017. Des efforts sont attendus dans les ouvrages routiers des Municipalités afin par exemple de dépasser le seuil des 15 % de réintroduction de matériaux.
- Les plastiques agricoles : En 2018, un projet pilote a été lancé avec les MRC, les municipalités et les agriculteurs du territoire afin de trouver une solution à cette problématique.
- Les résidus alimentaires présentent un potentiel de valorisation pertinent et diversifié. A l'exemple des Jus Loop, plusieurs étapes de transformation ou réutilisation pourraient être réalisées en Outaouais avant d'utiliser la voie du compostage.
- Le déchet ultime : Au-delà du choix d'une technologie adéquate, il est pertinent pour l'Outaouais de se doter d'une stratégie de prise en charge des matières résiduelles non recyclables et compostables qui pourraient être source d'opportunités économiques, technologiques, sociales et environnementales pour la région de la capitale nationale.
- Des véhicules municipaux en partage : Le transport est le principal émetteur de gaz à effet de serre (GES) au Québec. En milieu rural, le transport collectif est peu développé. Depuis 2017, le CREDDO développe un projet d'accompagnement de 6 municipalités dans l'acquisition de véhicules électriques pour une utilisation en partage avec les citoyens. L'objectif étant de proposer une solution innovante de mobilité en milieu rural.

L'Outaouais est un bassin intéressant pour déployer et mettre en œuvre les opportunités et défis qu'offre l'économie circulaire. C'est en concertation avec les différents paliers gouvernementaux et entreprises du territoire que l'essor de l'économie circulaire prendra racine en Outaouais!

IDÉE ORIGINALE

Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais

RECHERCHE ET RÉDACTION

Nicolas Greugny, Directeur général adjoint au CREDDO

Nolwenn Beaumont, Conseillère en économie circulaire au CREDDO

Justine Claude, Chargée de projet en gestion des matières résiduelles au CREDDO

CONCEPTION GRAPHIQUE

Studio créatif Coloc – coop de travail

IMPRESSION

Artopix

PARTENAIRES FINANCIERS



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions



CREDDO

85, rue Victoria, bureau 116
Gatineau (Québec) J8X 2A3

819 772-4925

www.creddo.ca



100 %